



Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur du Parc national des Ecrins

**MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE**  
passé en application de l'article 28 du Code des Marchés publics

**CAHIER DES CLAUSES**  
**TECHNIQUES PARTICULIÈRES**  
**C.C.T.P.**

---

**OBJET : Marché de prestations intellectuelles ayant pour objet la  
réalisation de films promotionnels du "Grand Tour des Ecrins"  
Séjours itinérants dans les vallées du Parc national des Ecrins**

---

**Marché n° 2015-08**

**mai 2015**

**Date limite de remise des offres : lundi 18 mai 2015 à 12h**

## Sommaire

1 INFORMATIONS CONCERNANT LE MARCHE.....	3
1.1 Contexte du projet	3
1.2 Réalisation des films promotionnels	3
2 DESCRIPTION DE LA MISSION.....	4
2.1 Description de la mission et calendrier prévisionnel	4
2.2 Formats du film et du spot	5
2.3 Contexte d'utilisation et modes de diffusion	5
2.4 Modalités d'échange	6
3 RENSEIGNEMENTS.....	6
4 ANNEXE.....	7

# 1 INFORMATIONS CONCERNANT LE MARCHE

## 1.1 Contexte du projet

En 2014, le Parc national des Ecrins a réalisé une étude pour la qualification d'une offre touristique d'itinérance douce autour du GR50 (Tour du massif des Ecrins en « balcons »). Les conclusions de l'étude, orientent le territoire vers un programme pluriannuel de développement de l'itinérance autour du massif des Ecrins à travers la redynamisation du GR 54 (tour du massif par les hauteurs) et de la qualification d'itinérances pour tous : « Les balcons des Ecrins » en relation avec le GR 50.

Le concept du projet est positionné autour de la notion de Grand Tour du plus haut massif des Alpes du Sud, espace protégé, réalisable de plusieurs façons pour plusieurs publics. Un « Grand Tour » éco touristique dans l'un des 10 Parcs nationaux français.

Le « Grand Tour des Ecrins » sera construit comme une marque ombrelle regroupant les offres :

- « Le Tour des Ecrins » (GR 54) : une grande itinérance pédestre en cœur de massif.
- « Les Balcons des Ecrins » : des itinérances pour tous entre villages et sommets, à la carte : à l'échelle des espaces valléens à parcourir à pied, à VTT, à cheval/âne, en Trail, en VAE...

Afin de promouvoir l'image du Grand Tour des Ecrins, ses déclinaisons en Balcons et plus généralement la randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT le Parc national des Ecrins souhaite réaliser un film et un spot de promotion.

## 1.2 Réalisation des films promotionnels

A travers la découverte des vallées et des paysages du massif des Ecrins la vidéo valorisera la pratique des randonnées itinérantes à pied, à cheval ou à VTT dans le Parc national. Elle racontera les possibilités de séjours itinérants en lien avec les hébergements (refuges, gîtes et chambres d'hôtes) et s'adressera aux publics familiaux, jeunes et seniors.

### Intention du maître d'ouvrage :

Le scénario devra comporter les thématiques suivantes, traitées de façon croisée :

- Diversité des paysages traversés par les randonneurs (05 et 38, vallées, cols, sentiers...),
- Richesse du patrimoine culturel,
- Pastoralisme,
- Variété des milieux et diversité floristique et faunistique,
- Maison du Parc national,
- Dimension humaine du massif grâce à des randonneurs à pied, en ânes, à VTT et à cheval (famille avec enfants, jeunes retraités et 25-35 ans) et hébergeurs/restauration (gardien de refuge, etc.)
- Rencontre avec un garde-moniteur sur le terrain

L'habillage sonore pourra intégrer ou pas, selon le scénario, de la musique, de la voix-off. Il n'y aura par contre pas d'interviews.

Du scénario dépendra l'intégration de panneaux avec des messages sous forme de phrases.

Un générique de début et un générique de fin présenteront différentes informations : crédits, réalisation, maître d'ouvrage, financeurs, logos... La valorisation de la destination « voyage dans les Alpes » sera aussi incorporée à ces étapes tout comme le site Internet afin de préparer son séjour et de l'application mobile Grand Tour des Ecrins.

Le film devra intégrer les préconisations d'une charte graphique spécifique au Grand Tour des Ecrins, actuellement en cours de réalisation (logo, couleurs, police de caractère...).

Le nombre théorique de jours de tournage est estimé entre 8 et 9 jours.

Formats de montage attendus :

**A. Film promotionnel (3mn environ).**

La vidéo doit s'adresser à un large public et raconter la destination « Grand Tour des Ecrins » pour les randonneurs aguerris mais aussi le public familial. Elle devra donc être facile d'accès et agréable, avec des messages simples.

L'esthétique des images sera privilégiée pour montrer le caractère exceptionnel des paysages du parc national.

**B. Réalisation d'un spot de promotion (30 à 45 secondes),**

Le spot vidéo, d'une durée courte donnera un aperçu du concept de Grand Tour des Écrins : types de randonnées et diversité des patrimoines et des paysages. Il sera monté à partir du film promotionnel.

## 2 DESCRIPTION DE LA MISSION

### 2.1 Description de la mission et calendrier prévisionnel

La mission comprend :

- Conception et écriture des synopsis.
- Choix et fourniture de l'illustration sonore (musique, bruitages, voix off...)
- Organisation des séances de tournage en fonction de la météo et des disponibilités des différents intervenants.
- La recherche et le défraiement de figurants pour les tournages.
- Réalisation des prises de vues (notamment avec personnages) et des prises de son.
- Montage conformément aux synopsis de la vidéo et du spot.
- Prise en compte des remarques du maître d'ouvrage aux différentes phases de validation.
- Finalisation de la vidéo et du spot.
- Version adaptée au public anglophone (voix-off éventuellement, sous-titrage...)
- Version sous-titrée en français pour le public malentendants
- Création de fichiers aux formats full HD, HD, Broadcast.

Bases de données disponibles :

Le Parc possède de nombreuses éditions ainsi qu'une importante photothèque numérique. Quelques vidéos, comme la vidéo promotionnelle de Rando Ecrins (2014) et le film réalisé pour les 40 ans du Parc national en 2013, sont également disponibles. Des séquences pourront être intégrées dans le film (vues naturalistes, paysages, etc.) si nécessaire.

Dans un premier temps les rushes seront consultables sur DVD en basse définition ou sur le web. Pour le film des 40 ans, il y a 300 Go de rushes HD organisés en lieux de prise de vue, soit 3600 fichiers vidéo.

Matériel et condition de prises de vues :

A titre d'exemplarité, le Parc national privilégiera le matériel de prise de vue léger de type appareil photo-vidéo full HD ou 4K, trépied et travelling slider.

L'usage de l'hélicoptère, de l'avion ou de drones sera proscrit pour les tournages, tant dans le cœur du Parc national, que dans l'aire d'adhésion.

Les prises de vues seront réalisées lors de journées ensoleillées et des reports seront à prévoir en cas de mauvais temps.

L'accessibilité sur les différents sentiers nécessite une bonne condition physique, et une bonne connaissance du milieu montagnard, le GR54 culminant à 2400m.

Pour tourner dans la zone cœur, une autorisation doit être préalablement délivrée par le directeur du Parc. Le prestataire tiendra compte du délai nécessaire à leur formalisation dans le calendrier prévisionnel.

La mission sera partagée en trois phases :

- Première phase (1 mois) : écriture des synopsis et organisation du tournage.
- Seconde phase (2 mois et 1/2) : tournage.
- Troisième phase (2 mois) : montage et finalisation du film et du spot.

Des visionnages partiels pourront être effectués, en fonction du planning de tournage, afin de valider l'avancement du travail et son adéquation par rapport au présent cahier des charges. Le Parc national des Ecrins pourra d'ailleurs être sur site lors de certains des tournages pour ce faire.

**Calendrier prévisionnel :**

- Consultation : 27 avril au 18 mai 2015 à 12 h
- Lancement de la prestation : début juin
- Fin des tournages et paiement de 80 % de la prestation : mi septembre 2015
- Fin du marché 15 novembre 2015

**2.2 Formats du film et du spot**

Le film et le spot doivent être tournés en numérique format 16/9, full HD (1920x1080) et son stéréo à minima.

Terminés, ils seront livrés au maître d'ouvrage en différents formats numériques :

- Full HD (1920x1080 pixels),
- HD (1280x720 pixels),
- broadcast.

**2.3 Contexte d'utilisation et modes de diffusion**

La vidéo et le spot visent principalement à être diffusés sur Internet dans les offices de tourisme, sur des salons ou encore dans les différentes Maisons du Parc dont certaines comportent des salles de projection.

Le film et le spot pourront donc être utilisés de plusieurs façons :

- Visionnage sur écran de télévision ou d'ordinateur, et smartphones
- Visionnage sur sites Internet (OT, CDT, Parc, Rando Ecrins, etc.)
- Projection sur grand écran avec vidéo-projecteur,
- Diffusion sur des TV locales.

Conditions particulières :

Le Parc souhaite pouvoir réutiliser les rushes tournés lors de la réalisation du film et du spot dans d'autres vidéos si besoin. Il souhaite en obtenir une copie à la fin de la mission sous une forme numérique exploitable par ses services (format fullHD - PC) et en version Broadcast. Il sera libre de monter de nouvelles séquences, d'intégrer ces plans à l'intérieur de nouveaux films ou séquences, sous réserve d'indiquer les noms des ayants droits, et ce, pour des usages commerciaux et non commerciaux.

## 2.4 Modalités d'échange

Pour mener à bien ce projet, le Parc national tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel de l'établissement, à tous les stades de la production (écriture, choix des musiques et du son,...).

Les représentants pour le Parc national des Ecrins seront Pierrick Navizet, Chargé de mission éco-tourisme et marque et Pascal Saulay, Chargé de mission « image ».

Une réunion au début de la prestation fixera les modalités d'échanges et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. La première réunion sera physique et les autres pourront avoir lieu par conférence téléphonique selon la disponibilité du réalisateur et de son équipe.

Autant de rencontres que nécessaires sont également à envisager entre le prestataire et les agents du Parc lors du tournage et du montage de la vidéo et du spot. Le Parc national des Ecrins sera associé à la phase de montage.

Ayant la connaissance du terrain et des acteurs locaux nécessaire pour permettre au prestataire d'obtenir des contacts rapides avec les personnes « ressources », le maître d'ouvrage pourra également conseiller le prestataire sur les lieux permettant des prises de vues aisées ou intéressantes. Une liste de sites pressentis, mais non exhaustives, pour le tournage est disponible en annexe.

## 3 RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, le titulaire devra faire parvenir une demande à :

### Renseignements techniques :

#### **Pierrick NAVIZET**

Chargé de mission éco-tourisme et marque

Tél : 04 92 40 20 61

[pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr](mailto:pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr)

#### **Pascal SAULAY**

Chargé de mission « image/audiovisuel »

Tél : 04 92 40 20 39

[pascal.saulay@ecrins-parcnational.fr](mailto:pascal.saulay@ecrins-parcnational.fr)

### Renseignements administratifs :

#### **Laurence FENOUILLET**

Responsable marchés publics

Tél : 04 92 40 20 51

[laurence.fenouillet@ecrins-parcnational.fr](mailto:laurence.fenouillet@ecrins-parcnational.fr)

## 4 ANNEXE

Liste indicative des sites pouvant faire l'objet de prises de vues :

### En Oisans et Briançonnais :

- Plateau d'Emparis (lac Lérié et lac Noir avec la Meije en arrière-plan), Besse en Oisans (village et pastoralisme)
- et/ou sentier et refuge de Villar d'Arène + lac d'Arsine (GR 54)
- Lac Lauvitel ou de la Muzelle

### Valbonnais :

- Le désert en Valjouffrey et Valsenestre.

### En Vallouise et Embrunais :

- Maison du Parc de Vallouise (accueil et scénographie)
- Entre les Aygues/Jas Iacroix.
- Embrun.
- Réallon

### En Champsaur :

- Champoléon, Les Borels, Pré de la Chaumette, etc.
- Des Roranches à Chaillol.

Etc.